

COMPETITIONS OCCITANIE POUR 2019

Projets pour la saison 2019 adoptés le 10 février en région

- Championnat unique du Comité Régional Occitanie

Ces championnats auront comme structure :

- CRC Open : **2 divisions à 32 clubs** chacune répartis en **4 groupes** géographiques
- CRC Féminin : 1 division unique à **32 clubs** répartis en **4 groupes** géographiques
- CRC Vétérans : une phase finale à **16 équipes**
- CRC Jeu Provençal : une phase finale à **32 équipes**

Pour une division à 32 clubs, les répartitions suivantes sont possibles :

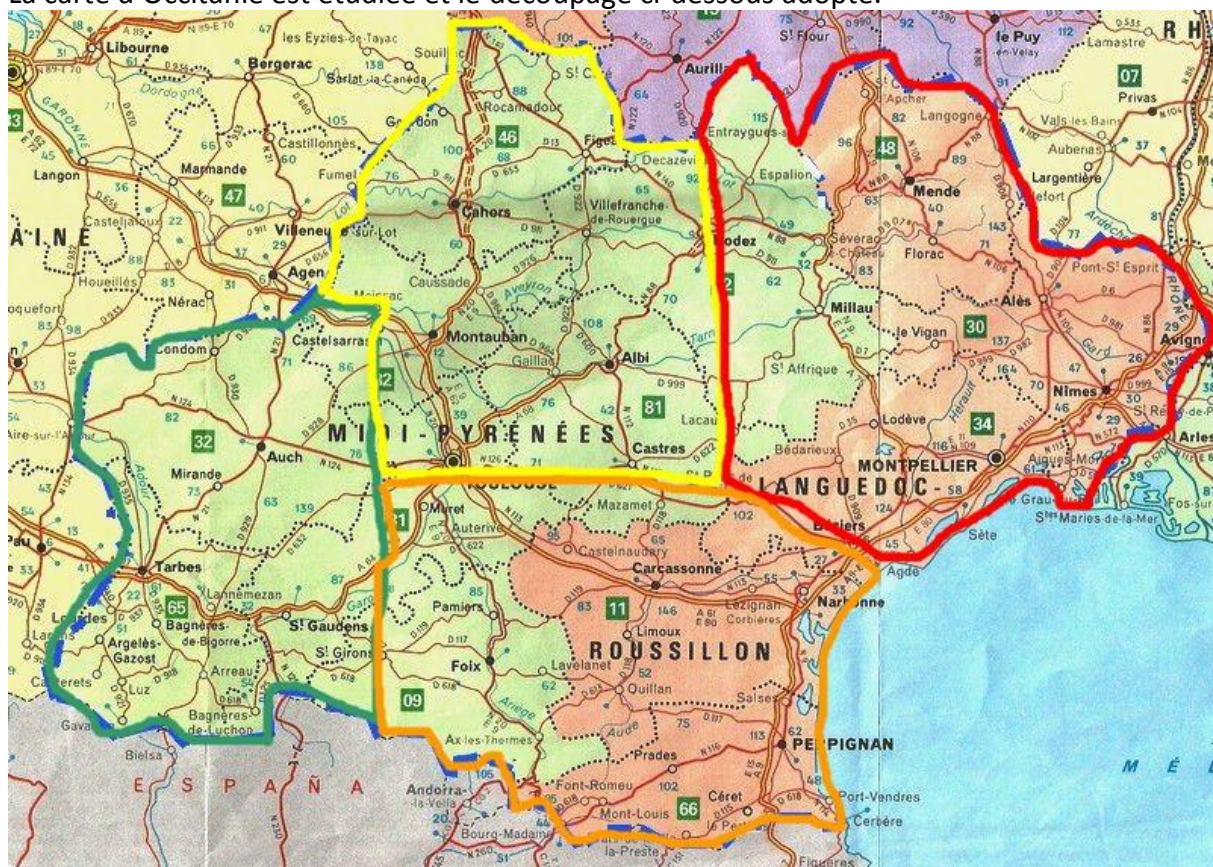
La répartition sera basée sur le nombre de licenciés par commission territoriale soit :

- 14 clubs pour Languedoc Roussillon
- 18 clubs pour Midi-Pyrénées

Cette répartition servira de base à la mise en place du CRC Open en 2019, mais elle évoluera obligatoirement en fonction des montées et descentes de divisions au fil des ans

Zones géographiques pour composer les 4 groupes par division

La carte d'Occitanie est étudiée et le découpage ci-dessous adopté.



Bien évidemment, ce découpage n'est que théorique, il servira de base, mais selon les clubs présents, on sera obligatoirement amené à déplacer des clubs d'une zone à l'autre par proximité.

Le but unique est de limiter des déplacements trop lointains.

CRC

- Phase de groupes
 - 4 journées (3 à 2 matches et 1 à un match)
 - De mi-septembre à fin octobre selon un calendrier établi chaque année
- Phase finale
 - 8 équipes (2 par groupe) en CRC 1 sur un week-end (mi-novembre) avec ¼ de finale le samedi après-midi opposant un premier de groupe et un second de groupe (par tirage au sort) sans opposer deux clubs appartenant au même groupe, ½ finales et finale le dimanche.
 - 4 équipes (1 par groupe) en CRC 2, ½ finales et finale le dimanche

Montées et descentes

- Les clubs descendants de CNC3 seront intégrés au CRC 1
- 13 clubs, champions départementaux (en CDC 1) de chaque département accéderont au CRC 2
- Des tableaux, envisageant tous les cas de figure, seront publiés avant le début de la compétition.

Comité de pilotage

- Il sera composé de tous les membres de cette commission
- Gilles Enjalbert est intégré à la commission qui comportera ainsi 10 membres
- Francis Ricard est proposé comme responsable de cette commission
- Une équipe restreinte, pour régler les cas d'urgence, est composée de Francis Ricard, Christian Gramond et Gilbert Marcon.

Aide financière aux clubs

- Indemnité de déplacement pour 2 voitures selon le barème « Via Michelin » pour une voiture familiale à essence sur le trajet aller-retour le plus rapide entre le lieu de la compétition et la ville du club
- Forfait de restauration de 90,00 € par équipe

Le coût moyen estimé par équipe sur la phase de groupes est de 700,00 €, soit un budget de 44 800€ pour cette phase de groupes.

Pour la phase finale, le coût est estimé à 1 700€.

Soit un budget total de **46 500€** pour le CRC Open

Le financement appliqué en Midi-Pyrénées (1,30€ par licencié) à charge de chaque comité est proposé en le passant à 1,50€ par licence, ce qui ferait :

- 1,50€ par licence pour chaque comité de la commission territoriale Languedoc Roussillon
- 0,20€ par licence (complément) pour chaque comité de la commission territoriale Midi-Pyrénées

CRCF

Répartition initiale des clubs par commission territoriale

Il est adopté le même mode de répartition que pour le CRC Open soit :

- 14 clubs pour Languedoc Roussillon
- 18 clubs pour Midi-Pyrénées

Cette répartition servira de base à la mise en place du CRC Féminin en 2019, mais elle évoluera obligatoirement en fonction des montées et descentes au fil des ans.

Définition des zones géographiques pour composer les 4 groupes

On propose le même découpage géographique.

Déroulement de la compétition

- Phase de groupes
 - 4 journées (3 à 2 matches et 1 à un match)
 - De mi-septembre à fin octobre selon un calendrier établi chaque année
- Phase finale
 - 8 équipes (2 par groupe) sur un week-end (mi-novembre) avec ¼ de finale le samedi après-midi opposant un premier de groupe et un second de groupe (par tirage au sort) sans opposer deux clubs appartenant au même groupe, ½ finales et finale le dimanche.

Montées et descentes

- Les clubs descendants de CNCF seront intégrés au CRC F
- 13 clubs, champions départementaux (en CDC F) de chaque département accéderont au CRC F
- Des tableaux, envisageant tous les cas de figure, seront publiés avant le début de la compétition.

Comité de pilotage

- Identique à celui du CRC Open

Aide financière aux clubs

Un système identique à celui proposé au CRC Open est mis en place, si ce n'est que le forfait de restauration serait de 70,00 € par équipe

Le coût moyen estimé par équipe sur la phase de groupes est de 600,00 €, soit un budget de 19 200€ pour cette phase de groupes.

Pour la phase finale, le coût est estimé à 1 500€.

Soit un budget total de **20 700€** pour le CRC Féminin

CRCV

Constitution

- Ce championnat ne comprendra qu'une phase finale réunissant **16 clubs** :
- 13 clubs respectivement champions de leur CDC vétérans respectif
- 3 clubs des comités participants à la finale du CNC vétérans en 2018
- Pour les années suivantes, ces trois clubs seront ceux classés aux 3 premières places du CRC vétéran de la saison précédente.
- Ces 16 équipes seront réparties en **4 groupes** sur le principe des zones géographiques établi.

Déroulement de la compétition

- 1° Phase en groupes de 4
 - 2 journées (1° à 1 match et 2° à deux matches)
 - De mi-septembre à fin septembre selon un calendrier établi chaque année
- 2° Phase à élimination directe
 - 8 équipes (2 par groupe) sur un week-end (mi-octobre) avec ¼ de finale le samedi après-midi opposant un premier de groupe et un second de groupe (par tirage au sort) sans opposer deux clubs appartenant au même groupe, ½ finales et finale le dimanche.

Comité de pilotage

- Identique à celui du CRC Open
- Une équipe restreinte, pour régler les cas d'urgence, est composée de Christian Gramond, Marc Nogaret et Jean Marie Fabie.

Aide financière aux clubs

Un système identique à celui proposé au CRC Open est mis en place.

Le coût moyen estimé par équipe sur la phase de groupes est de 300,00 €, soit un budget de 4 800€ pour cette phase de groupes.

Pour la phase finale, le coût est estimé à 1 700€.

Soit un budget total de **6 500€** pour le CRC Vétérans

CRC Jeu Provençal

Constitution

- Ce championnat ne comprendra qu'une phase finale réunissant **32 clubs**. Etant donné l'implantation très différente du Jeu Provençal dans nos comités départementaux, voici la répartition :
 - CD 09 : 2 CD 11 : 2 CD 12 : 1 CD 30 : 4
 - CD 31 : 3 CD 32 : 1 CD 34 : 4 **CD 46 : 1**
 - CD 48 : 1 CD 65 : 1 CD 66 : 3 CD 81 : 2
 - CD 82 : 3Soit 28 clubs
 - Les 2 clubs finalistes du CRC Midi-Pyrénées et Languedoc Roussillon en 2018
 - Pour les années suivantes, ces 4 clubs seront ceux classés aux 4 premières places du CRC JP de la saison précédente.
- Ces 32 équipes seront réparties en **8 groupes** sur le principe des zones géographiques établi.

Déroulement de la compétition

- 1° Phase en groupes de 4
 - 2 journées (1° à 1 match et 2° à 2 matches)
 - En septembre selon un calendrier établi chaque année
- 2° Phase à élimination directe
 - 8 équipes (1 par groupe) sur un week-end (mi-octobre) avec ¼ de finale le samedi après-midi opposant un premier de groupe et un second de groupe (par tirage au sort) sans opposer deux clubs appartenant au même groupe, ½ finales et finale le dimanche.

Comité de pilotage

- Identique à celui du CRC Open
- Une équipe restreinte, pour régler les cas d'urgence, est composée de Gilbert Marcon, Jean Paul Rigaud et Franck Clément.

Aide financière aux clubs

Un système identique à celui proposé au CRC Open est mis en place.

Le coût moyen estimé par équipe sur la phase de groupes est de 300,00 €, soit un budget de 9 600€ pour cette phase de groupes.

Pour la phase finale, le coût est estimé à 1 700€.

Soit un budget total de **11 300€** pour le CRC Jeu Provençal

Championnats régionaux individuel, doublette, triplete, doublette mixte, Provençaux

Championnat régional Occitanie

La mise en place du calendrier unique, en 2019, prévoyant une seule journée par championnat, nous oblige à baser nos divers championnats régionaux sur **32 équipes**.

Voir si le championnat triplete senior, qui qualifiera 8 équipes au championnat de France, se jouera à 32 ou 64 équipes.

La répartition des équipes par département se fera sur la base de 14-18 adoptée au CRC (sauf au JP et en triplettes seniors s'il y a 64 équipes) soit, pour un championnat à 32 équipes :

- 2 équipes par département
 - o 16 pour MP
 - o 10 pour LR
- Les 6 équipes restantes seraient attribuées au nombre de licenciés (1 supplémentaire par département)
 - o pour MP (CD 31 et CD 81)
 - o pour LR (CD 11, CD 30, CD 34 et CD 66)

	CD 09	CD 11	CD 12	CD 30	CD 31	CD 32	CD 34	CD 46	CD 48	CD 65	CD 66	CD 81	CD 82
Pétanque à 32 équipes	2	3	2	3	3	2	3	2	2	2	3	3	2
Pétanque à 64 équipes si championnat triplete à triplete	4	6	5	6	5	4	7	4	4	4	5	5	5
JP à 32 équipes	2	3	2	3	3	2	3	2	2	2	3	2	3

Tous ces championnats débiteront à 8 heures.

Un règlement intérieur de ces championnats sera élaboré.